

REUNION CONSEIL MUNICIPAL

du Samedi 28 Mai 2016

PRESENTS :

Gilles RUAT, Annie CARLET, Yves ATTARD, Andrée LIONNET, Claire VIGOUROUX, David VIALLET, Christian ROYER, Christian BOURDIER, Daniel VAUZELLE

Chantal LIOTARD a donné pouvoir à Gilles RUAT

Serge COHADE a donné pouvoir à Annie CARLET

André RICHARD a donné pouvoir à Yves ATTARD

Martine ROBERT a donné pouvoir à Andrée LIONNET

ABSENT : Pascal MARTIN

1) APPROBATION DU DERNIER COMPTE RENDU

Le dernier compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

2) SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Le Conseil Municipal se permet de faire le rappel suivant aux associations qui souhaitent demander une subvention :

Dossier à fournir en mairie pour l'étude d'une subvention :

- Lettre écrite
- Rapport d'activités
- Résultats de l'année précédente
- Budget prévisionnel
- Listes des adhérents
- Relevé de comptes

Date limite de dépôt en mairie du dossier complet **le 31 Août** de l'année en cours hormis l'association « SOU DES ECOLES » qui n'a ses effectifs qu'à la rentrée scolaire de septembre. Les subventions ne seront votées qu'après réception et examen des dossiers.

Le Conseil Municipal a fixé le montant des subventions aux associations suivantes :

- AFEH (dossier reçu en début d'année) : Association pour personnes en situation de Handicap, qui organise régulièrement des animations au cours de l'année.
Subvention allouée de 525€
- Le CLEL : Association organisatrice du Centre de Loisirs durant les vacances scolaires. La mairie décide d'attribuer une subvention de 250€ à cette association afin de l'aider à rémunérer les animateurs.
- SOU DE L'ECOLE : Subvention de 48.50 € par enfant accueilli à la rentrée scolaire.

3) Approbation du périmètre défini par Monsieur Le Préfet pour l'intercommunalité

L'intercommunalité aujourd'hui comprendrait :

- La communauté de Communes du Pays de PAULHAGUET
- La communauté de Communes de La Ribeyre Challengue et Margeride
- La communauté de Communes du Langeadois
- La communauté de Communes du Pays de Saugues
- Deux communes seraient également rattachées à cette intercommunalité pour des raisons de proximité et de bassin de vie ; la commune de BERBEZIT et Varennes St HONORAT.

L'intercommunalité représentera 18 500 habitants environ pour 65 communes sur une superficie de 115 000 hectares.

Plusieurs réunions se sont tenues afin d'évaluer l'« état des lieux » de toutes les compétences exercées sur les territoires. Un cabinet d'expertises a été également sollicité pour évaluer le volet financier et fiscal.

L'approbation du périmètre défini par Monsieur Le Préfet pour l'intercommunalité est validée à l'unanimité par le Conseil Municipal.

4) Fixation de tarifs pour prestations de travaux par les employés communaux

Cela concerne la pose de regards d'eau (compteur extérieur). Un forfait d'un montant de 150 € dans la limite de 5 mètres entre la pose du regard et l'entrée du propriétaire sera demandé (comme précédemment). Au-delà de cette distance un devis sera établi.

Ceci est accepté par le Conseil Municipal à l'unanimité.

5) Demande de subventions pour l'équipement de la bibliothèque auprès du Conseil Départemental

C'est suite à une concertation entre bénévoles de la Bibliothèque de SIAUGUES, une commission d'élus et les personnes référentes de La Bibliothèque Départementale que des options sur le mobilier et le matériel informatique ont été sélectionnées.

Après plusieurs devis demandés le logiciel ORPHEE de l'entreprise C3RB devrait être sélectionné, plusieurs bibliothèques environnantes en étant équipées. Pour ce qui est du matériel et du mobilier, plusieurs fournisseurs sont concernés.

Logiciel : 2 259 € HT, Mobilier : 14 346.86 € HT soit un total de 16 605.86 € HT

Une aide financière de 40% pourrait être allouée par le Conseil Départemental soit 6 642€ le reste serait à la charge de la commune soit 13 283 € TTC

Approbation du Conseil Municipal pour une demande de subvention auprès du Conseil Départemental.

6) Validation des conclusions de la Commission d'Appel d'Offre(CAO) pour l'acquisition des Habitations Légères de Loisirs (HLL)

Le retour des appels d'offres était fixé au 21/05/16. Cinq dossiers ont été déposés. La commission suite aux critères techniques et financiers en a retenu trois :

- Entreprise FABRE
- Entreprise PARRIN
- Entreprise WOODWAY

Aujourd'hui après concertation le Conseil Municipal valide ce choix de la CAO et autorise le maire à négocier avec ces entreprises sur le prix et toutes autres prestations techniques comme prévu sur le Cahier des Charges.

7) Décision modificative

La trésorerie nous demande de modifier l'imputation de 2 mandats d'investissement (7 493.94 € et 260.40 €) passés en 2015 sur la maison communale.

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité la modification d'imputation.

8) Divers

Monsieur Le Maire nous fait part d'une demande de congés pour convenances personnelles de 5 mois de Mme Sophie MARCHAL à compter du 1^{er} septembre 2016.

- Le prochain Conseil Municipal aura lieu mardi 19 juillet 2016 à 20h30.